



DOSSIER DE PRESSE

Conseil municipal

Lundi 9 avril 2018

Ensemble, soyons siers de Pontault-Combault

Contact presse: Julie Sapateiro Directrice de cabinet jsapateiro@pontault-combault.fr - 06.34.69.04.32

SOMMAIRE



Le budget primitif 2018

- 1- Les enjeux du budget pour 2018 : Rappel
- 2- Les chiffres clés du budget 2018
- 3- Les taux de fiscalité à Pontault-Combault
- 4- Les subventions aux associations
- 5- Les grands projets d'investissements en 2018

En bref ...

- 1- Le rapport égalité femmes-hommes
- 2- Le contrat de mixité sociale
- 3- Le plan régional vélo

A venir...

Les enjeux pour l'année 2018



Dans sa stratégie financière, la ville de Pontault-Combault privilégie une gestion rigoureuse du budget de fonctionnement, permettant la réalisation de projets d'investissements ambitieux. Tout ceci en poursuivant la politique de baisse des taux de fiscalité.

Les axes forts du budget primitif 2018

- 1- Maintenir un autofinancement permettant de stabiliser les équilibres : 3,4 M€ (supérieure aux objectifs fixées de 2,7M€)
- 2- Poursuivre la réforme fiscale locale **profitable à tous**, même ceux qui ne seront pas touchés par la mesure gouvernementale
- 3- Rationaliser les dépenses
- 4- Conforter un niveau d'investissement de 10 M € compatible avec notre capacité de désendettement d'une durée inférieure à la moyenne conseillée : 11,4 ans contre 15 ans
- 5- Assurer et préserver un service public moderne, adapté et de qualité pour nos habitants

Résultat

Un budget 2018 responsable et solidaire qui permet le maintien de nos politiques publiques et la réalisation de nos grands projets

Les chiffres clés du budget 2018



Budget de

73,35 M€

Fonctionnement Investissement

51,8M€

21,55 M€

dont 10,9 M€ d'équipements

de recettes de fonctionnement **Dotations de l'Etat**

- 1 M€

Contributions directes

64,11 % des recettes de fonctionnement

- 2,3 % de dépenses de

fonctionnement

Dépenses de fonctionnement consacrées à ... **36** % à l'Education = **17,75 M€**

11 % à l'aménagement urbain et environnement

10 % au sport, à la jeunesse et à la culture

7 % aux interventions sociales...

La fiscalité à Pontault-Combault





14 528 foyers pontellois-combalusiens assujettis à la taxe d'habitation

13 673 bénéficiaires de la baisse du taux municipal de la taxe d'habitation (855 sont déjà exonérés par ailleurs)

11 332 propriétaires occupants qui bénéficieront de la stratégie fiscale locale en 2018

Les subventions et contributions



La volonté politique est de maintenir les subventions aux associations soutenues par la ville. Pontault-Combault bénéficie d'un tissu associatif riche et dynamique qui participe à l'animation du territoire au service de nos habitants.

Objectif: préserver les activités est le fonctionnement des associations au regard des mesures gouvernementales et désengagement mesuré des partenaires publics.

3,7 M€

Subventions aux associations

-110 000 €

par rapport à 2017

dont

-80 000€ = fermeture SYMVEP

-10 000€ = club de hand-ball

68

associations soutenues

- Jumelage, relations internationales : 100 850 €
- Social, séniors, prévention : 1,509 M€
- Commerce, environnement, cadre de vie : 31 150 €
- Sports : 1,220 M€
- Education, enfance, jeunesse : 41 350 €
- Culture, animations, histoire : 808 300€





L'Education : 1,8 M€

- Projet de développement des écoles Pajot-Néruda (programmation)
 = 100 000 €
- Extension du restaurant scolaire l'école Rostand (livraison sept 18)
 = 130 000 €
- Extension école Anne Frank avec salle de classe et salle de motricité (livraison sept 18) = 600 000 €
- Divers travaux de rénovation et équipements des selfs = 950 000 €



Plan numérique dans les écoles

139 000 € en 2018

Plan de développement

1,5 M€ sur 5 ans (fin 2020)







Sports, jeunesse, culture : 3,5 M€



- Projet de réhabilitation/extension de la MJC = 2,2 M€
- Travaux au CPIF = 80 000 €
- Travaux de rénovation dans les équipements sportifs = 100 000 €



Un terrain synthétique de rugby à Jean Moulin

1 M€

Livraison Septembre 2018





Aménagements et espaces publics : 4,2 M€

- Modernisation de l'éclairage public = 230 000 €
- Travaux de voiries (rues Charles Allain, Phase 1 pour la rue du général de Gaulle, Chardonneret, Bel Air, Bois St Martin, Bois de Combault...)
 - = 2,87 M€
- Acquisitions foncières et études = 450 000 €



Phase 1 réfection voirie et piste cyclable Avenue de la République 650 000€

Fin des travaux estimés fin 2018





mais aussi ...

- Accessibilité, sécurité et entretien des bâtiments publics
 - **= 360 000 €**
- Investissements de moyens généraux (véhicules, matériels...)
 - **= 520 000 €**
- Extension du réseau de caméras du dispositif de vidéo-protection
 - **= 200 000 €**
- Systèmes des réseaux d'informations
 - **= 300 000 €**

En bref



Le rapport égalité Femmes-Hommes (note n°1)

Loi du 4 août 2014 : Obligation pour les collectivités de + 20 000 habitants de présenter un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre femmes et hommes afin de favoriser et promouvoir l'égalité des femmes et des hommes.

Un volet interne

65% de femmes travaillent au sein de la collectivité

4 axes d'actions:

- 1- Favoriser la mixité des secteurs : faciliter les reconversions
- 2- Lutter contre les inégalités salariales
- 3- Favoriser l'évolution professionnelle des femmes : formations, aides aux gardes d'enfant, semaine de 4 jours et demi...
- 4- Lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel : *groupe de travail, sensibilisation, formations des agents....*

Un volet territorial

4 axes d'actions:

- 1- Favoriser la mixité d'accès aux activités culturelles et sportives
- 2- Sensibiliser et promouvoir l'égalité en direction des scolaires
- 3- Agir contre les violences faites aux femmes
- 4- Favoriser l'appropriation de l'espace public par les femmes

En bref...



Le contrat de mixité sociale (note n°25)

La loi SRU: Obligation pour les communes de +1500 habitants, membre d'une communauté d'agglomération de +50 000 habitants, de disposer d'au moins 25% de logements locatifs sociaux d'ici 2025.

01/01/17 : 17,6% de logements sociaux à Pontault-Combault

Soit : 1075 logements à construire avant 2025 mais déficit 2014-2016 de 82 logements

= commune carencée soit 270 508€ d'amende

Objectif du contrat de mixité sociale 2017-2019: construire 354 logements sociaux

Notre volonté politique

- Respecter la loi
- Sortir de la carence et allouer le budget de l'amende à d'autres investissements
- Maitriser la densification urbaine et ne pas laisser la préfecture préempter les constructions sans avis de la commune
- Adopter une vision prospective pour des aménagements adaptés à la ville de demain
- Accompagner les 600 personnes souvent en situation de fragilité (jeunes, séniors...)
 en attente de logements sur la commune

En bref...



Le plan régional vélo (note n°26)

L'éco-mobilité : un enjeu pour l'aménagement du territoire et des déplacements urbains

Notre volonté politique :

Favoriser et accompagner l'émergence de nouvelles habitudes de déplacements, attractives, accessibles et répondant à la diversité des modes de vie et itinéraires sur la ville autour d'un plan de déplacements doux mené par la ville en concertation avec les habitants.

= s'inscrire dans le plan triennal de subventionnement de la région en faveur des déplacements doux

3 opérations retenues :

- 2018 : Création d'une piste cyclable avenue de la République pour desservir la gare, les équipements publics et les commerces.
- 2019 : Aménagement du parc de l'Hôtel de ville comme un carrefour multidirectionnel
- 2020 : Etudes, aménagements et sécurisation rue de la Pierre Rollet pour encourager la pratique du vélo des lycéens de Camille Claudel et collégiens de Jean Moulin

A venir ...



- Dimanche 22 avril à partir de 10 heures, Salle Jacques Brel : Fête pour tous du Centre communale d'Action Sociale
- Dimanche 29 avril à 10h30, Cour de la ferme Briarde :
 Commémoration pour la Journée nationale du souvenir de la déportation
- Mardi 8 mai à 10h30, rond-point du 8 mai 1945 puis place du général Leclerc : Commémoration du 8 mai 1945
- Jeudi 17 mai à partir de 14 heures, Salle Jacques Brel : Thé dansant
 - Samedi 19 et dimanche 20 mai, dans le parc de l'hôtel de ville :
 - **→**Fête franco-portugaise
 - Jeudi 24 mai à partir de 8h30, dans le parc de l'hôtel de ville :
 - →Scolaricross des écoles de la ville

 - **→**6e édition de la course la pontelloise

Lundi 28 mai à 20h, Salle Madame sans-gêne Conseil municipal